

SESSIONI URDINARIA DI U 2019

RIUNIONI DI U 4 di luddu di u 2019

N° 2019 / M2/ 04

**QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA Pierre-Joseph PAGANELLI
À nomu di u gruppu « GHJUVENTÙ NAZIUNALISTA »**

Ughjettu : Participation de la CdC aux projets du CROUS de Corse

Madame la conseillère exécutive,

Le CROUS de Corse est un établissement public faisant partie du réseau du CNOUS chargé de l'aide sociale, du logement pour étudiants, de la restauration universitaire, de l'accueil des étudiants internationaux et de la vie culturelle étudiante.

En matière de logements, le CROUS dispose de 7 résidences et de 861 chambres sur l'ensemble des campus de l'Université de Corse.

Le CROUS s'est donné pour objectif de mettre aux normes de confort l'ensemble des chambres de ses résidences ainsi que de répondre aux exigences environnementales et aux normes d'économie d'énergie.

Il s'est également donné pour objectif de faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite en créant des chambres spécialisées.

De 2008 à 2018, plus de 300 chambres ont été réhabilitées pour un coût de 9 000 000 €. Et à partir de 2019 ce sont plus de 120 chambres qui le seront jusqu'à 2021 pour un coût de 8 000 000 €.

Un projet important du CROUS pour les trois ans à venir concerne la création d'une nouvelle résidence à la place de l'ancien dispensaire de Corte appartenant à la

Collectivité de Corse, dont le compromis de vente a été signé en novembre 2018. Cette résidence à faible consommation énergétique comptera 100 chambres dont 20 consacrés aux enseignants-chercheurs et une surface de 500 m² réservée à des salles de cours. Le coût total prévisionnel s'élève à plus de 5 000 000 € comprenant l'achat du dispensaire et les phases de travaux.

Ces projets sont indispensables à l'amélioration des conditions d'études des étudiants en Corse en facilitant l'accès au logement et en luttant contre la précarité. Ils sont également primordiaux pour le développement de notre Université.

La Collectivité de Corse a déjà participé à plusieurs reprises au financement de certains projets avec l'Etat et le CNOUS.

Pouvez-vous nous dire, madame la conseillère, quelle sera la participation de la CdC aux projets à venir du CROUS de Corse ?

Je vous remercie.